

Le 23 décembre 2003

Marie-José Nadeau
Vice-présidente exécutive - Affaires
corporatives et Secrétaire générale
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Mme Renée Poliquin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Service des communications
575, rue Saint-Amable
2^e étage, bureau 2.10
Québec (Québec)
G1R 6A6

OBJET : Projet de centrale de cogénération à Bécancour par TransCanada Energy Ltd.
Réponse à la question du 9 décembre 2003

Madame,

Dans votre lettre du 9 décembre dernier, vous faites état que la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désirait obtenir des renseignements complémentaires à la réponse du 28 novembre 2003, quant à l'évolution de l'offre d'énergie à Hydro-Québec.

Le projet de centrale de cogénération à Bécancour, qui fait l'objet d'un examen par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, résulte de l'appel d'offres lancé en 2002 par Hydro-Québec Distribution (le «distributeur»). Cet appel d'offres s'inscrit dans le nouveau contexte réglementaire découlant des modifications apportées à la *Loi sur la Régie de l'énergie* et à la *Loi sur Hydro-Québec* en juin 2000. En vertu de ces lois Hydro-Québec doit désormais assurer l'approvisionnement en électricité patrimoniale¹ tel qu'établi par la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Au-delà de ce volume patrimonial, le distributeur doit s'approvisionner par appels d'offres publics en assurant un traitement équitable et impartial des fournisseurs participant aux appels d'offres. Comme tout autre fournisseur, Hydro-Québec dans ses activités de production peut participer à ces appels d'offres mais n'est pas tenue de le faire.

C'est dans le contexte du premier appel d'offres lancé par le distributeur que les deux (2) propositions d'Hydro-Québec Production et celle de TransCanada Energy Ltd. ont été retenues. Ces choix ont été approuvés par la Régie de l'énergie dans sa décision du 19 août 2003 (D-2003-159).

Note 1: «...le volume de consommation patrimoniale annuelle correspond aux volumes de consommation des marchés québécois jusqu'à concurrence de 165 térawattheures. Ce volume exclut les volumes découlant d'un tarif de gestion de la consommation ou d'énergie de secours, ceux alloués aux réseaux autonomes et les volumes approvisionnés à partir de blocs d'énergie déterminés par règlement du gouvernement;» (*Loi sur la Régie de l'Énergie*, art. 52.2, 2^e alinéa, 1^o). En incluant les pertes de transport et de distribution, ce volume est de 178,86 TWh.

Concernant les prévisions relatives à la capacité de production d'Hydro-Québec, nous vous référons au Plan stratégique 2004-2008 déposé en octobre 2003, à la section Hydro-Québec Production, dans laquelle on retrouve le tableau suivant:

<i>Bilan d'énergie d'Hydro-Québec Production 1998-2008 (TWh)</i>				
	1998	2003	2008	Croissance 2003-2008
Énergie disponible				
Parc de production (hydraulicité moyenne), achats à long terme actuels et réceptions selon entente	188	189	189	-
Projets de centrales hydrauliques (nouvelle production)	-	1	11	10
Nouveaux achats ¹ à court et à long terme	-	5	5	-
Total	188	195	205	10
Engagements				
Ventes au Québec – Électricité patrimoniale	143	164 ²	165	1
Nouveaux engagements auprès d'Hydro-Québec Distribution	-	-	5	5
Autres ventes au Québec	-	2	2	-
Ventes hors Québec (contrats à long terme)	8	3	3	-
Autres obligations et pertes sur les réseaux	19	17	17	-
Total	170	186	192	6
Capacité de vente additionnelle³				
au Québec, hors Québec et stockage dans les réservoirs	18	9	13	4
Ventes hors Québec à court terme prévues			7	

1. Nouveaux achats de production privée au Québec et approvisionnement externe.
2. Si les températures avaient été dans les normales saisonnières, les ventes auraient été inférieures de 1,8 TWh.
3. 2004-2008 dans des conditions d'hydraulicité moyenne, achats et ventes hors Québec non compris.

Le tableau que nous reproduisons ici fait état d'un bilan d'énergie très serré. En 2008, une fois les nouveaux engagements de l'appel d'offres A/O 2002-01 rencontrés et la gestion des réservoirs réalisée, l'énergie disponible pour vente hors Québec est de 7 TWh. Compte tenu des achats de 5 TWh apparaissant à la troisième ligne du tableau, ceci représente un faible niveau d'exportations nettes, soit 2 TWh.

Ce tableau constitue la plus récente mise à jour du bilan d'énergie d'Hydro-Québec Production.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice présidente exécutive – Affaires corporatives
et secrétaire générale


Marie-José Nadeau